



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des cabinets d'avocats, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**CDI LARGEMENT MAJORITAIRE**

Le taux de CDI est très élevé (77,6 %) mais inférieur à la moyenne du secteur.

Hors CDD, les autres types de contrats (stagiaires, contrats aidés,...) sont fortement mobilisés. Il s'agit principalement de stagiaires rémunérés.

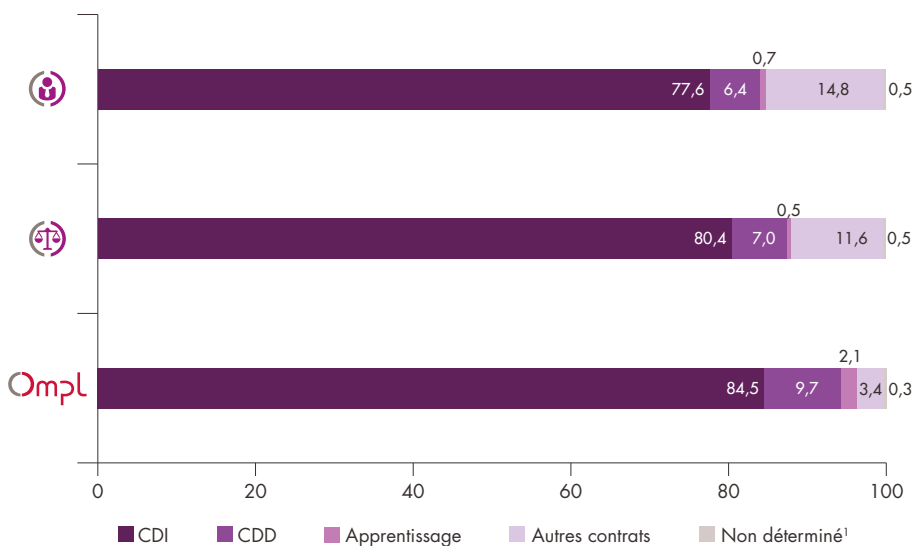


**LÉGÈRE BAISSÉ DE LA PART DES CDD**

Au niveau de la branche, le taux de CDD tend à diminuer jusqu'en 2016.

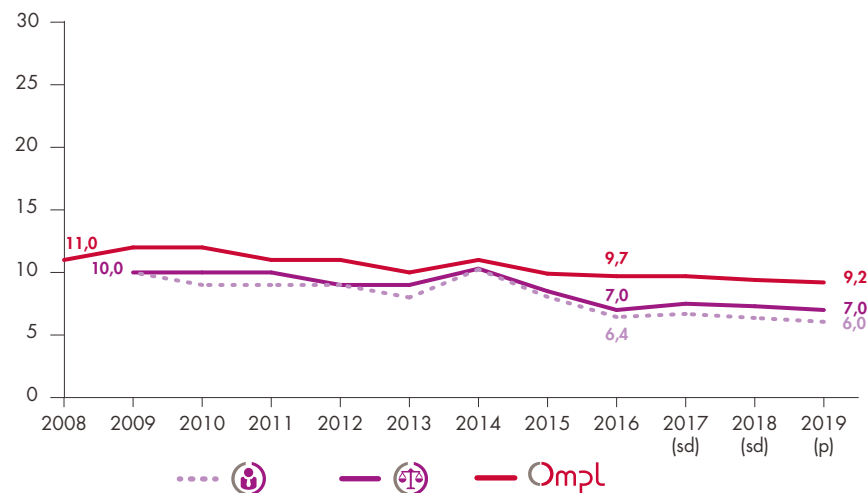
Les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019 anticipent la poursuite de cette tendance.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



sd: données semi-définitives — p: prévisions

Source: Insee, DADS 2008-2016, estimations.

1: non déterminé pour cause de secret statistique.

Secteur juridique

Branche professionnelle

Cabinets d'avocats



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes de la branche travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 3,1 points.

### Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

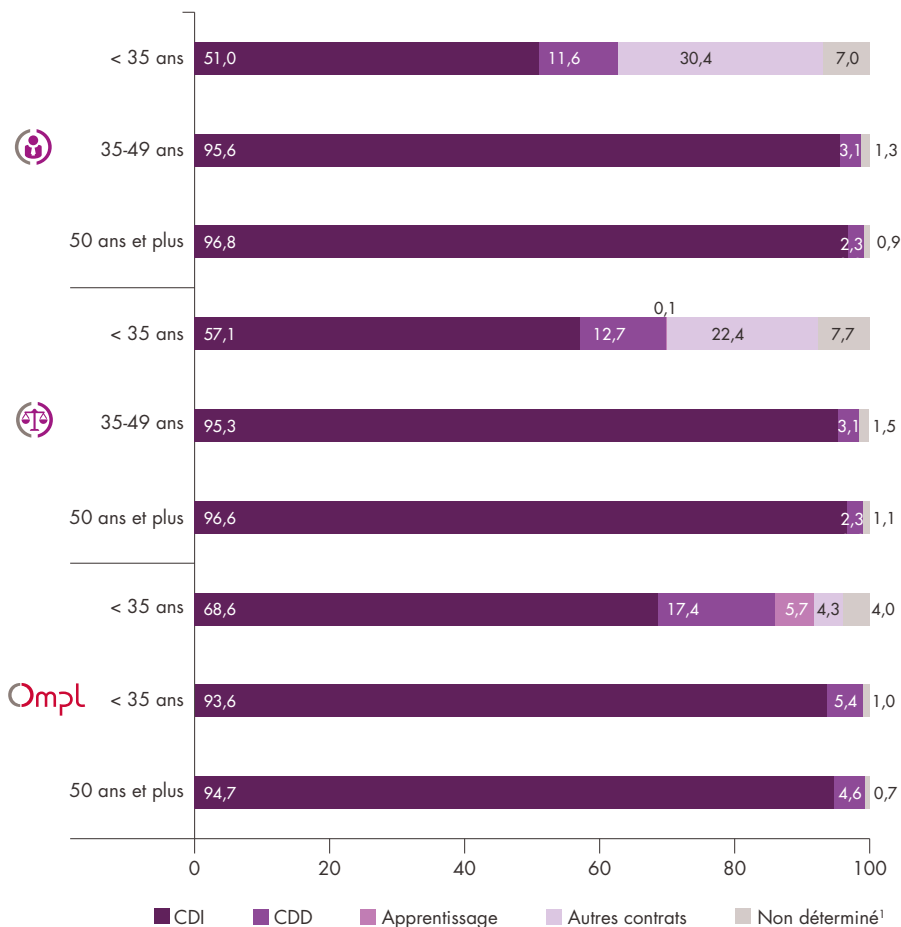
<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

### Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

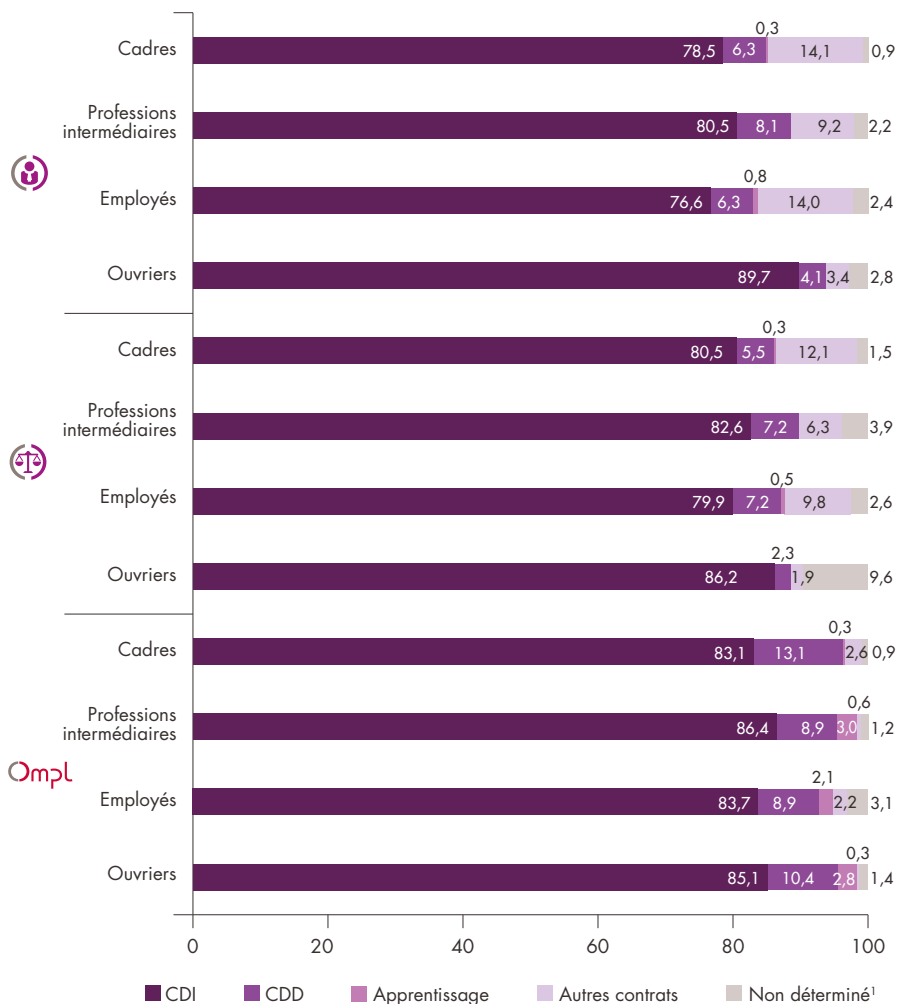
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



### NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau de la branche, quelle que soit la catégorie sociale, le CDI est le contrat de référence. Cependant, le recrutement en CDD est plus fortement mobilisé pour les professions intermédiaires. Les autres contrats, qui sont principalement des stages rémunérés, bénéficient plus souvent aux cadres et aux employés.

### Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.



### NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés de la branche travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet.

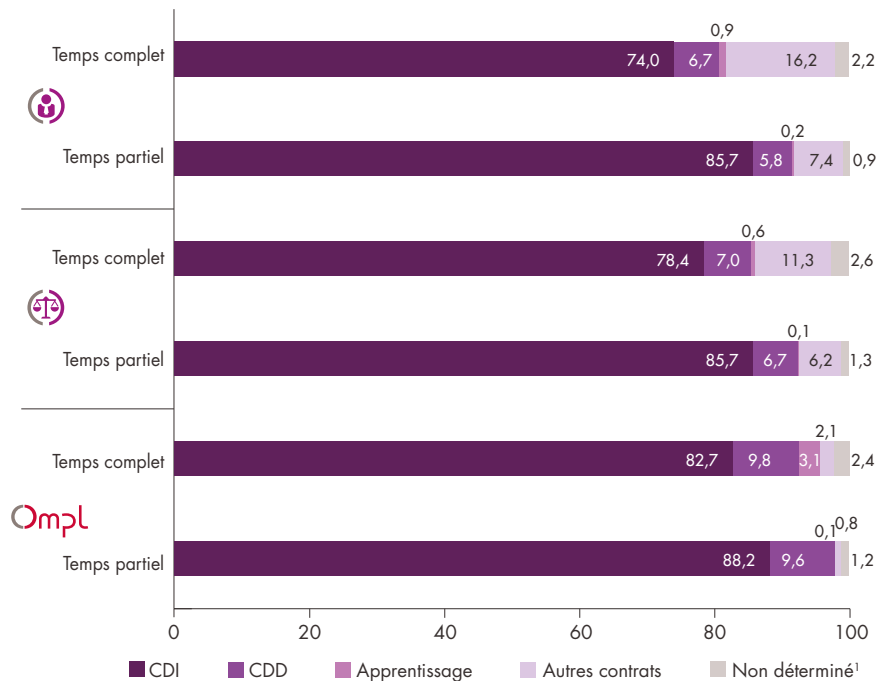


### HOMOGENÉITÉ TERRITORIALE

La part de CDD au sein de la branche varie peu d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour l'Île-de-France (7,3 %) et minimale pour le Grand Est (4,6 %).

### Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

### Taux de CDD par région (%)

Régions	👤	⚖️	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	5,7	6,3	9,7
Bourgogne-Franche-Comté	5,5	6,1	9,1
Bretagne	6,3	5,7	11,1
Centre-Val de Loire	5,5	6,5	8,4
Corse	ND <sup>1</sup>	0,0	10,1
DOM	ND <sup>1</sup>	2,1	10,9
Grand Est	4,6	5,7	8,7
Hauts-de-France	5,2	6,2	9,0
Île-de-France	7,3	7,7	10,0
Normandie	5,8	6,7	9,5
Nouvelle-Aquitaine	6,7	7,4	9,9
Occitanie	5,6	5,9	10,3
Pays de la Loire	6,3	5,8	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,1	5,7	9,1
Ensemble	6,4	7,0	9,7

Source : Insee, DADS 2016.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.